

BULLETIN MUNICIPAL

ROUY

Retour sur l'année 2015 ...



Réfection du Foyer Rural



Nouvelle équipe enseignante



City stade

Le mot du Maire



Comme tous les ans à cette période vous recevez le bulletin municipal qui vous donne des informations sur la vie communale. Bien que le site Internet de la commune (www.mairie-rouy.fr) relate toutes ces données, nous poursuivons son édition !

L'année 2015, marquée par la baisse de dotations, endeuillée par les attentats de janvier et de novembre, s'est révélée particulière.

Nous avons tout de même pu réaliser et finaliser notre chemin « aire de détente et de jeux » derrière la mairie ainsi que l'aire de stationnement « camping-car ». Ces travaux ont bénéficié, dans le cadre du projet des territoires, des FDT (Fonds de Développement du Territoire) à hauteur de 80 % du montant de la dépense totale HT.

Le foyer rural est également terminé. Vous pourrez vous rendre compte de son aménagement lors des diverses manifestations. Nous envisageons de repeindre l'extérieur en 2016.

Vous avez tous entendu parler de la loi NOTRe (Nouvelle Organisation Territoriale de la République) qui par le code L 5210-1-1 du code général des collectivités territoriales prévoit d'élaborer un nouveau schéma départemental de coopération intercommunale. Celui-ci prévoit une fusion des communes et il nous est proposé de nous rassembler avec les Amognes (Saint Benin d'Azy) et le Bon Pays (Ourouer). Le conseil municipal accepte cette proposition mais restera vigilant quant aux futurs taux d'impositions, ceux du Cœur du Nivernais étant particulièrement bas.

Notre école compte cette année 58 élèves et dispose d'une nouvelle équipe pédagogique, la direction est assurée par Mme VADROT qui s'investit pleinement dans sa nouvelle tâche. Les produits locaux composent toujours les menus de la cantine scolaire.

En 2016, nous pourrons enfin réviser notre PLU (Plan Local d'Urbanisme) mais aussi procéder à sa numérisation.

Nous engagerons une démarche, en collaboration avec la région, de réhabilitation de notre centre-bourg. Des aides devraient émerger pour 2017.

De plus, avec la Direction régionale des affaires culturelles (service des monuments historiques) nous élaborerons un dossier de restauration de l'intérieur de notre église puis une partie de la couverture.

Je ne saurais terminer ce mot sans vous présenter mes meilleurs vœux de bonheur, santé et prospérité dans un monde apaisé.

Je vous propose de nous retrouver, comme l'année précédente, au foyer rural, le samedi 16 janvier 2016 pour les vœux de la municipalité, moment de convivialité entièrement financé par vos élus.

Le MAIRE

Thierry GAUTHIER

Délibérations

Séance du 22 décembre 2014

- Vente d'une parcelle communale (252 m²) située à Perranges pour un montant de 1250 € à M. et Mme GIL ESCRICHE. Mme JOUMIER a rédigé l'acte administratif.
- Le conseil municipal engage des travaux à la salle des fêtes :
 - Remplacement du parquet par du carrelage
 - Suppression de la scène actuelle pour prendre la place de l'arrière scène.
 - Achat d'un écran et d'un vidéo projecteur
- Dématérialisation (passage PESV2) – Tous les documents comptables de la commune sont transmis informatiquement via la trésorerie.
- Le conseil municipal rédige un règlement de marché en collaboration avec le Colibri.
- Le conseil municipal refuse d'accorder une subvention aux CFA de Marzy, à l'institut de formation des aides soignantes de Château-Chinon et à la Croix rouge de Saint-Saulge.
- La commission des travaux se rendra au Petit Taillis pour un problème d'assainissement sur le chemin des Mouilles.
- Le SIEEEN évoque au conseil municipal un projet de plate forme de pré-tri papier.
- Le conseil municipal décide d'offrir un bon d'achat d'une valeur de 25 € à prendre à Carrefour à l'occasion d'une naissance.
- Le conseil municipal refuse la vente de pizzas par Mr NISGAND.
- M. POULAILLEAU Claude effectuera une formation dite CERTI-PHYTO pour l'emploi des produits phytosanitaires.

Séance du 05 février 2015

- L'ambassadrice du site e-bourgogne, auquel adhère la commune présente les différentes fonctionnalités de ce site.
- Le conseil décide d'accorder à Mme AMELAINE Maud une prime de Noël au même titre que les autres salariés au prorata du temps effectué dans notre collectivité.
- Le conseil municipal, confronté aux problèmes des habitants pour construire des annexes, ou pour faire des extensions de bâtiments, voir pour construire tout simplement, engage une démarche pour réviser le PLU mais se confronte avec la loi NOTRe (Nouvelle Organisation du Territoire et de Régions). La réflexion demeure et une décision finale se prendra en fin d'année.
- Le conseil municipal refuse de signer une motion visant à s'élever contre le projet de réforme des professions réglementées (notaires, etc.).
- Le conseil municipal est interpellé par la prolifération de pigeons sur l'église.

- Le conseil municipal accorde une subvention de 150 € à la camosine mais refuse celles demandées par l'ALSEP et le CFA de la Noue.
- Le conseil municipal décide d'inscrire le hameau de Grandchamp au fond départemental pour l'amélioration de l'insertion esthétique des réseaux électriques et de télécommunications pour 2016.

Séance du 12 mars 2015

- L'essentiel de la séance est consacré à l'examen des divers comptes administratifs. La synthèse de ces comptes vous est mise en annexe.
- Après examen de cinq offres, le conseil municipal décide d'acquiescer un tracteur- tondeuse John Deere X950R de 24.5 ch et 122 de coupe pour un montant de 13 000 € HT. L'ancien tracteur-tondeuse est repris 1 000 €.
 - Le conseil municipal accorde une subvention de 100 € à l'association d'aides à domicile de St-Saulge et refuse de subventionner l'AMF Téléthon.
 - M. Stéphane DEBRYCKE est embauché en C.A.E. (contrat d'insertion proposé par l'état) à raison de 28 h/semaine.
 - Face aux dépenses énergétiques importantes, le conseil municipal souhaite une meilleure maîtrise de ce poste et commande un audit énergétique auprès du SIEEEN pour l'ensemble des bâtiments communaux. Cette étude est subventionnée à hauteur de 80 %.

Séance du 09 avril 2015

- La séance est consacrée au budget 2015. Le conseil adopte le budget primitif 2015 équilibré à 741 331 € en section de fonctionnement et à 287 932 € en section d'investissement. Les taux d'imposition demeurent inchangés soit
- Taxe d'habitation 19.73 %
 - Taxe foncier bâti 9 %
 - Taxe foncier non bâti 28.75 %
 - CFE 21.44 %
- Le conseil adopte le budget primitif 2015 Assainissement équilibré en section de fonctionnement à 43927 € et en section d'investissement à 50582 €.
- La redevance assainissement demeure inchangée soit 75 €/an pour l'abonnement puis 0.95 €/m³ d'eau assainie.
- Le conseil adopte le budget primitif du lotissement équilibré en section de fonctionnement à 2890 €.
- Le maire fait part au conseil que la trésorerie de St-Saulge après des recherches infructueuses propose d'admettre en non valeur des impayés datant de 2008 à 2014 pour un montant de 401 ,85 €.
- Le maire indique que les travaux du foyer sont en cours. Le conseil municipal charge Mmes BAZOT et ROLLIN de faire l'inventaire de la vaisselle et de demander des devis pour un renouvellement.



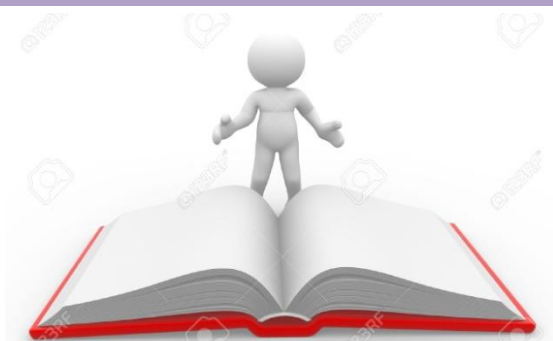
- Le conseil décide d'adhérer au cinéma itinérant de Sceni Qua Non à compter du 1^{er} septembre ou du début d'année 2016. La cotisation est de 0.80€/habitant/an pour 2 projections par mois.
- Mme Claire MARTIN de la BOUILLOTTERIE désire acquérir la parcelle communale qui jouxte sa propriété, le conseil se laisse le temps de la réflexion.

Séance du 21 mai 2015

- Travaux de voirie : le conseil municipal retient le devis de la Sté COLAS pour travaux routiers (3700 € pour 2 tonnes de point à temps)
- Le conseil accepte d'inscrire les chemins ruraux suivants :
 - Chemin rural du Machuré au Petit Trougny
 - Chemin rural des grandes haies à Grandchamp
 - Chemin rural dit de l'Esserand
 au plan départemental des itinéraires de promenade et randonnée (PDIPR).
- Le conseil refuse la proposition de la SAUR pour la protection incendie de la commune celle-ci étant effectuée par les sapeurs pompiers de Saint-Saulge.
- Le maire donne lecture d'un courrier de M et Mme LABEL Michel de La Barre concernant des odeurs d'hydrocarbures dans le réseau d'eau potable. Le SIAEP du Bazois est au courant et remédie au dysfonctionnement.
- Demande de subvention : le conseil refuse une demande de subvention présentée par le CFA de Marzy et alloue à titre exceptionnel la somme de 100 € à l'APAER pour l'achat d'un jeu gonflable.
- La redevance d'occupation des sols par EDF est fixée à 197 € pour l'année et celle par France Telecom est 1246 €.
- Le conseil municipal décide d'équiper le foyer rural d'un vidéo projecteur afin de louer plus facilement la salle pour diverses activités voir des réunions ou assemblées générales. Le conseil retient le devis présenté par HCI Informatique pour un montant de 4945.27 €.
- D'autre part, le conseil choisit d'équiper le foyer de rideaux pour la scène, les fenêtres et les baies fixes, il retient le devis de la Maison de rideau pour 2100 € TTC. De plus, le conseil décide de créer une terrasse sur la partie latérale du foyer et accepte le devis de l'entreprise RIGHETTI pour la somme de 3597 € TTC. A noter que ces travaux seront en partie financés par la dotation départementale d'équipement et une aide de la CAF.
- Le conseil restitue les cautions à M. MARIN qui résilie le bail qui le liait au logement n° 2 de l'école.

Séance du 17 septembre 2015

- Le conseil accepte la proposition de Mr PASQUINI Philippe résidant à PARIS pour acquérir les anciens bâtiments BILLARD d'un montant de 17000 €. En espérant que cette fois-ci la vente se réalise.
- Le conseil accepte la demande de location du logement n° 2 de l'école à M. FERREIRA DA COSTA André et Melle ALMEIDA SILVA Alexandra pour un montant de 250 € plus 70 € de provision de gaz.
- Accueil des migrants. M. le maire expose au conseil la situation dramatique des milliers de personnes qui affluent aux portes de l'Europe et de la France principalement et expose le souhait du gouvernement de vouloir en accueillir dans les communes. Après en avoir délibéré et considérant que la commune ne dispose pas de logement, le conseil refuse d'en accueillir.
- Dans la nuit du 13 au 14 juillet, le haut du bourg de ROUY a subi des dégâts électriques dus à une rupture du neutre. Il s'avère que la commune enregistre plusieurs sinistres dont le vidéo projecteur et l'ordinateur de l'école, le réfrigérateur le four et une partie du chauffage du foyer rural. Le cabinet SARETEC de Bourges doit procéder à une expertise. De ce fait, le conseil anticipe le rapport de l'expert et accepte le devis de remplacement du matériel de l'école de PCJL2 (Mr LESCAUDRON de Saint-Saulge), pour la somme de 1 380 € TTC afin que l'équipe enseignante puisse travailler.
- Diagnostic du réseau d'assainissement collectif du bourg : le cabinet AQUA PRESERV fait part des résultats de La phase 3 et 4 de l'étude et préconise le remplacement de la station du bourg de ROUY par une station composée de massifs plantés de roseaux et de remplacer le réseau.
- Prix des repas de la cantine. Le maire fait un rapide bilan de la vente des tickets de cantine et les dépenses occasionnées par le coût de la restauration. Année scolaire 2014/2015 : 4 625 tickets vendus soit 14 335 € - coût de la restauration 14 975 € soit 640 € de déficit. Malgré cela, le conseil municipal décide de maintenir le même tarif de 3.10 € pour les enfants et 5 € pour les adultes.
- Taxe d'habitation sur les locaux vacants. Les dispositions de l'article 1407 bis du code général des impôts permet d'assujettir les logements vacants de plus de deux ans à la taxe d'habitation. De nombreuses maisons vacantes depuis des années, laissées sans entretien et qui ne souhaitent ni les vendre, ni les louer ne contribuent pas à donner une image dynamique de notre commune. Cette nouvelle taxe peut empêcher de voir la pression fiscale s'envoler. Le conseil accepte ce nouvel assujettissement.
- Le terrain cadastré ZC n°36 près de la salle des fêtes, acheté à Mr BRUN en 2014 a servi en partie à réaliser notre chemin « aire de détente ». La partie non utilisée est vendue à Mr PERRIN Michel, alors locataire, pour un montant de 3 055 €. Mme JOURMIER est chargée de réaliser un acte administratif.



Séance du 19 novembre 2015

- Après avoir aménagé un espace « libre » (deux roues non motorisée) près du terrain de sport, le conseil municipal décide d'acheter la parcelle ZC n° 116 qui jouxte le terrain de sport afin d'étendre l'espace réservé aux adolescents. Ladite parcelle appartenant à Mme JOUOT Solange est acquise pour la somme de 500 €. Mme JOURMIER rédigea l'acte administratif.
- Le conseil réfléchit sur l'installation d'une borne électrique sur l'aire de camping-car. Le conseil surseoit sa décision.
- Des virements de crédits au sein de la section d'investissement ont été réalisés
 - Art 2315.223 immobilisations en cours – 1400 €
 - Art 2183.181 immobilisations corporelles + 1400 €
- Le conseil municipal s'est porté acquéreur d'un camion benne type Renault pour 1200 € auprès du parc d'équipement du conseil départemental.
- Le conseil municipal accepte la résiliation du bail du logement situé au dessus de l'école auprès de M FERREIRA DA COSTA et Melle ALMEIDA SILVA à dater du 31 janvier 2016.
 - Une aide de 10 340 € nous a été accordée pour réviser et numériser notre PLU. Nous pouvons enclencher la procédure.
 - Un couple de retraités est intéressé par la petite parcelle du lotissement communal. Un compromis devrait être signé en 2016.
 - Le chemin « aire de détente » dit « voie rurale douce » selon les bâtiments de France nous amène à renommer la salle des fêtes « foyer rural ».
 - La CAF alloue 1 750 € au titre de l'action sociale pour l'achat du matériel vidéo du foyer rural.
 - Le conseil municipal reconduit comme l'année précédente des primes de fin d'année au personnel communal.

LIBELLES	FONCTIONNEMENT		INVESTISSEMENT		ENSEMBLE	
	Dépenses ou déficits (1)	Recettes ou excédents (1)	Dépenses ou déficits (1)	Recettes ou excédents (1)	Dépenses ou déficits (1)	Recettes ou excédents (1)
BUDGET COMMUNAL						
Résultats reportés		22 783,53	105 725,65		105 725,65	22 783,53
Résultats de l'exercice	463 372,55	629 521,22	97 861,00	140 851,28	561 233,55	770 372,50
TOTAUX	463 372,55	652 304,75	203 586,65	140 851,28	666 959,20	793 156,03
Résultats de clôture		188 932,20	62 735,37			126 196,83
Intégration résultats suite dissolution SIAB Aval Aron		619,34				619,34
Restes à réaliser			1 103,45	5 602,00	1 103,45	5 602,00
TOTAUX CUMULES		189 551,54	63 838,82	5 602,00	63 838,82	195 153,54
RESULTATS DEFINITIFS		189 551,54	58 236,82			131 314,72
COMPTE ANNEXE POUR LE SERVICE ASSAINISSEMENT						
Résultats reportés		9 365,04		9 653,67		19 018,71
Opérations de l'exercice	42 204,85	39 274,03	23 970,63	22 321,74	66 175,48	61 595,77
TOTAUX	42 204,85	48 639,07	23 970,63	31 975,41	66 175,48	80 614,48
Résultats de clôture		6 434,22		8 004,78	-	14 439,00
Restes à réaliser			28 475,00	19 900,00	28 475,00	19 900,00
TOTAUX CUMULES		6 434,22	28 475,00	27 904,78	28 475,00	34 339,00
RESULTATS DEFINITIFS		6 434,22	570,22			5 864,00
COMPTE ANNEXE POUR LE C.C.A.S.						
Résultats reportés		1 878,23		-		1 878,23
Opérations de l'exercice	1 850,89	4 268,47	-		1 850,89	4 268,47
TOTAUX	1 850,89	6 146,70			1 850,89	6 146,70
Résultats de clôture		4 295,81				4 295,81
Restes à réaliser						
TOTAUX CUMULES		4 295,81				4 295,81
RESULTATS DEFINITIFS		4 295,81				4 295,81
COMPTE ANNEXE POUR LE LOTISSEMENT						
Résultats reportés		1 240,93		36 258,81	-	37 499,74
Opérations de l'exercice	1 604,97	1 604,97	-		1 604,97	1 604,97
TOTAUX	1 604,97	2 845,90		36 258,81	1 604,97	39 104,71
Résultats de clôture		1 240,93		36 258,81		37 499,74
Restes à réaliser						
TOTAUX CUMULES		1 240,93		36 258,81		37 499,74
RESULTATS DEFINITIFS		1 240,93		36 258,81		37 499,74

Travaux

Foyer rural



Le conseil municipal, après réflexion et concertation, a décidé d'effectuer des travaux à la salle du foyer rural afin d'étoffer le carnet de réservation, d'augmenter sa capacité et de permettre des projections pour des réunions, assemblées ou festivités.

Les travaux suivants ont été effectués :

- Agrandissement de la salle en reculant la scène en lieu et place de l'arrière scène. Celle-ci fût entièrement réhabilitée et surtout isolée. L'emplacement de la scène a reçu un parquet en chêne avec également une isolation. Ces travaux ont été entièrement réalisés par les agents communaux.
- Des rideaux ont été fixés aux fenêtres ainsi que sur la nouvelle scène.
- La salle a été carrelée suite à une malfaçon dans la pose du parquet voilà trois ans. Ces travaux ont été pris en charge par la garantie décennale de l'entreprise.
- Le conseil municipal a également décidé de créer une terrasse d'été sur la partie latérale du foyer. Les travaux ont été réalisés par l'entreprise RIGHETTI.
- Enfin, un équipement vidéo a été installé (écran de projection, vidéo projecteur et enceintes).

Travaux	Coût	Subventions (65%)	
Carrelage	Pris en charge par la décennale		
Rideaux	2 100,00 €		
Vidéo projecteur, écran, enceintes, table de mixage, meuble de rangement	4 945,27 €	CAF MSA	1 750 € 2 500 €
Terrasse	3 197,00 €		
Matériaux divers	4 958,87 €	DCE	5 650 €
	15 201,14 €		9 900 €



Chemin aire de détente et aire de stationnement camping-car

Cet aménagement qui a été élaboré en collaboration avec les services de la direction départementale des territoires, a pour but de rendre notre bourg et plus particulièrement la partie située vers la mairie plus attractif. L'espace de jeux avec le terrain multisports permet toutes activités scolaires et extrascolaires : un espace de détente dédié à tout le monde, les promeneurs, les jeunes, les très petits avec un jeu dit « pitchoun ». Celui-ci est interdit aux véhicules motorisés.

Vers le foyer rural un espace réservé aux camping-cars a été aménagé dans le but de les retenir et peut-être de s'approvisionner à Rouy.

Cet ensemble conserve le caractère rural et naturel du site et bénéficie de l'éclairage public.

Travaux	Coût	Subventions
Terrassement, mise en gabarit, empièchement, sable de finition	29 544,00 €	80 % du montant HT par le FDT (Fond de Développement du Territoire)
Aménagement city stade : Jeux, tables, bancs, ...	24 129,71 €	
Matériaux divers	23 360,00 €	
SIEEEN		
	77 033,71 €	61 626.97 €



Associations de Rouy

Club de l'amitié

L'année 2015 fut riche en activités avec notamment :

- La galette des Rois puis déplacement offert par le club à Moulins-Engilbert pour le théâtre de COUY.
- Le repas de printemps
- Le 14 juillet : brocante de toutes les associations de Rouy, le club y a participé activement. M. et Mme LEBIHAN et Pascal FABRE ont œuvré durant trois jours.
- Rifles
- Concours de belote entre adhérents
- 27 septembre : buffet froid
- En octobre, cabaret à Saint Benin d'Azy avec des chants d'antan

Et enfin pour clôturer l'année, le repas de Noël où l'on a fêté les 90 ans de Mr Denis LOISY.

Les adhérents et moi-même vous souhaitent de bonnes fêtes de fin d'année.

La Présidente

Yvonne GREMY



Anciens combattants

Le 19 mars 2015 nous avons été accueillis par les communes de Saxi-Bourdon et Bona afin de commémorer l'ordre de cesser le feu en Algérie. Cette année, nous irons à Jailly et Saint-Maurice.

Le 8 mai a mobilisé beaucoup de monde.

Le 10 juin était le jour de notre assemblée générale. Mr Georges Perraudin, Président Départemental, et son épouse nous ont fait l'honneur de leur présence, ainsi que Thierry Gauthier, Maire, accompagnée de son épouse. Après le rapport financier et l'appel des cotisations, nous avons félicité Mr Eugène Freville pour sa promotion au grade de Chevalier de la Légion d'Honneur.



Le 11 novembre, après la lecture du message de l'UFAC par les enfants et le message du secrétaire d'Etat par Mme Sylvia Joumier, adjointe, la sonnerie aux morts interprétée par Mme Camille Falgoux et Mr Florent Thiant, tous deux professeurs de musique et nouveaux habitants de Rouy. Justine, Noé et Gabriel participaient également à la sonnerie avec leurs instruments. Pour terminer la cérémonie, les enfants ont chanté la Marseillaise de façon traditionnelle et l'ont reprise avec une version pacifiste accompagnés des cinq musiciens. Tous les participants se sont retrouvés autour du pot de l'amitié offert salle de la mairie.

Club de la soie

Le club de la peinture sur soie continue son activité constante tous les lundi après-midi ce qui permet à chacune d'exprimer sa créativité dans une ambiance amicale et agréable.

Bientôt nous fêterons nos vingt ans d'où la force de notre club.

Tous les membres vous souhaitent une bonne et heureuse année.



APAER

Grâce au dévouement de l'équipe et à l'aide de parents d'élèves, notre association a pu généreusement contribuer au financement de plusieurs activités organisées par la coopérative de notre école communale.

Nous continuerons notre investissement tout au long de cette nouvelle année 2016...

En effet, un grand repas sur le thème de la chasse est d'ors et déjà prévu le 5 mars, ainsi que notre kermesse du mois de juin, laquelle a eu un large succès auprès de tous en 2015. D'autres événements sont programmés... Ils vous seront présentés très prochainement... Surprises !

Et oui, vous pouvez constater que nous ne faisons pas que le bonheur des enfants, mais également des parents !!!

Merci de continuer à être proches de nous.

Nous vous souhaitons une excellente année 2016 avec beaucoup de bonheur dans vos cœurs et dans ceux de vos proches.

Sophie, Karine et Dorothée.



Société de chasse – La St Hubert

Encore une année de terminée. Notre société a vu lors de son assemblée générale ses effectifs s'agrandir de quatre personnes dont trois jeunes avec leur premier permis.

Rappelons que le chasseur a un rôle de sentinelle de l'état de la faune sauvage et de son environnement pour éviter la transmission de maladies pouvant atteindre l'homme et les animaux domestiques. Quoi de plus naturel puisque nous côtoyons l'ensemble de la faune sur le terrain.

Tous les sociétaires se joignent à moi pour vous souhaiter une très bonne année 2016.

Le Président, Bernard MASSIN



Comité des fêtes



Comme chaque année la fête de Noël pour les enfants de la commune a lieu au foyer avec un spectacle et la venue du Père Noël chargé de cadeaux, c'est toujours une après-midi agréable et festive au foyer qui rencontre un vif succès. C'est grâce à la grande brocante du 14 juillet et aux brocantes de la petite enfance que nous pouvons continuer à organiser cette fête.

Le comité des fêtes n'a pu organiser sa traditionnelle soirée moules frites en 2015 mais nous nous rattraperons l'année prochaine : elle aura lieu le 6 février et une autre soirée est prévue en octobre 2016 !!

Les brocantes seront également maintenues, d'autres projets sont à l'étude.

Nous vous présentons nos meilleurs vœux pour cette nouvelle année et espérons vous voir nombreux à nos manifestations.

Mme DELBOVE Marguerite



La part du Colibri à Rouy

Un marché pour se rassembler :

Le rendez-vous mensuel (le troisième dimanche de chaque mois, de mars à décembre) est désormais apprécié d'un grand nombre de visiteurs, qui viennent des communes alentour pour la qualité des produits, mais aussi pour l'ambiance qui règne sur cette place de marché et les échanges que l'on peut y faire autour d'un café, d'une soupe ou d'une spécialité à déguster.



Un marché pour consommer des produits de qualité et soutenir des producteurs locaux :

Le principe qui préside sur ce marché depuis sa création est de permettre un lien direct entre le producteur et le consommateur, qui trouve ainsi toutes les informations souhaitées sur les produits qu'il achète, à un prix juste.

Aurélie qui a commencé son activité de maraîchage à Rouy cette année ne vend par exemple pas plus cher ses légumes que ceux que l'on trouve en grande surface. Par nos achats sur ce marché, on contribue ainsi à faire vivre une famille sur notre commune, à éviter la pollution (0 transport, 0 pesticide, 0 déchet puisque ses produits sont bio), et à rester en bonne santé sans se ruiner.

Un marché... bon marché ?

À ceux qui pensent que ce marché n'est pas fait pour eux parce qu'il propose des produits trop chers, il convient de dire qu'en évitant les intermédiaires, on permet à chacun d'acheter des produits de saison, de qualité, sans suremballages et souvent pas plus cher que ceux des supermarchés si l'on choisit des produits de base.

Un marché animé :

Chaque marché est l'occasion de découvrir une animation : dégustation, contes, cuisine, exposition, débat, musique, spectacle... et de passer un bon moment.

La part du colibri a également accueilli le festival du film documentaire "Alimentterre" avec une projection-débat sur l'agriculture familiale.

Un marché engagé :

La part du colibri en permettant l'échange entre les habitants des communes voisines a permis à un collectif de défense des bocages de se créer. "Nivern'haies" a vu le jour en septembre lors de la fête de la haie à Rouy.

Un marché pour tou-te-s

Nous aimerions vous accueillir sur ce marché. N'hésitez pas à faire des suggestions aux responsables de notre association co-présidée par Nadine Loisy, Christine Delbove et Christian Vieux et à venir faire un tour en mars pour le premier marché de 2016.

Les Amis du foyer rural de Rouy

L'année a débuté par la distribution des galettes auprès des aînés de la commune y compris les résidents en maison de retraite.

Le dimanche 14 juin, a eu lieu notre rallye. 21 participants ont pris le départ pour une promenade de 70 kms qui nous a conduit sur notre lieu d'arrivée : la maison du parc de St Brisson.



Tout au long du parcours, les concurrents devaient répondre à diverses questions (environ 80) portant sur les curiosités rencontrées et d'ordre général, en passant par le magnifique jardin de Cuy, d'environ 2 ha, Blismes, le petit lac de Pannecièrre avec sa réserve ornithologique, la maquette du barrage de Pannecièrre, ensuite direction Ouroux-en-Morvan où chacun devait expliquer la technique ancestrale visible à l'entrée du village « Iapléchie ». Sans oublier le maquis Bernard, puis Montsauche les settons, avec la recherche d'une sculpture « la foudre », Gouloux et son énorme sabot et St Brisson avec la découverte des monticules de terre appelés « les tourbières ».

Notre périple s'acheva autour d'un pique-nique tiré du sac. Une visite du parc était prévue mais la pluie a contrarié la fin de notre programme. Bravo à l'équipe ASPEINWALL-PERISSE qui a remporté la victoire.

Merci à Sylviane et Martine pour l'organisation de cette journée.

Le foyer rural construit et inauguré en 1946 aura 70 ans cette année. Les membres de l'association souhaitent fêter l'évènement avec vous, habitants de Rouy. Vous serez sollicités soit individuellement ou par les associations. Nous espérons une participation le plus large possible.

Les amis du foyer rural proposent depuis septembre 2015 un atelier de danses traditionnelles. Animé par Elodie Suarez (avec Camille FALGOUX et/ou Florent THIANT à la musique). Il est ouvert à tous à partir de 10 ans, aux danseurs débutants jusqu'aux plus avancés.

Il a lieu deux fois par mois au foyer rural le samedi matin de 10h30 à 12h00.

N'hésitez pas à venir essayer, la 1^{ère} séance est offerte !

Tarif : 8 € (adhésion aux amis de foyer) + 30€ par trimestre. Gratuit – 18 ans. Renseignements : 03.86.38.88.21

Dates début 2016 : 9 et 23 janvier, 6 et 20 février, 12 et 19 mars

Bonne et heureuse année 2016.

Le président, **Jean-Paul LOISY**

SSI

Les vétérans de Rouy trouvent toujours grand plaisir de se rencontrer les vendredis soirs. Le championnat est composé d'une dizaine d'équipes réparties sur tout le département. Des joueurs d'Anlezy et de Saint-Saulge renforcent l'effectif. Le club a participé activement à l'organisation de la brocante et a fait un don au téléthon.

Une soirée paëlla aura lieu le samedi 13 février.

Les vices présidents

B. DUTILLIEUX, J. FERREIRA, F. MORAIS FERREIRA



À l'école des bons amis

L'année scolaire 2015-2016 est pleine de nouveautés, avec tout d'abord le départ de Mmes Martin et Gamonet, que je remercie pour les beaux projets menés ensemble et à qui je souhaite une bonne continuation dans leurs nouvelles classes. Je suis heureuse d'accueillir trois nouvelles collègues : Mmes Debrosse, Lafouge et Grison, avec qui un travail intéressant a d'ores et déjà commencé.

Une école engagée pour la paix :



Avec les enfants de l'école, nous essayons d'apprendre à bien vivre ensemble, à ce que chacun-e puisse trouver sa place en respectant les autres, réfléchir, prendre des responsabilités, participer à des projets et bâtir ses connaissances.

Les classes sont également investies dans la commémoration du Centenaire de la grande guerre avec la création d'un Carnet de Poilus au CM2, la création d'un conseil coopératif d'enfants, ou encore une formation de médiateurs de conflits.

Des enfants ont participé à la commémoration du 11 novembre aux côtés d'élus et des anciens combattants. Après avoir chanté la Marseillaise, ils en ont proposé une version pacifiste avec des paroles de l'artiste Graeme Allwright.

Les enfants ont écrit le mot "*paix*" dans la cour et se sont exprimé sur ce sujet lors de la journée de la laïcité.

Une école en poésie :

L'école de Rouy a été labellisée "école en poésie" en 2015 et les élèves ont pu bénéficier d'ateliers de création poétique. Un cabinet de poésie ouvrira ses portes au printemps prochain à l'école en partenariat avec le Théâtre éprouvette.

Une école sur la voie du développement durable :

Suite à une intervention de l'ambassadrice de tri sur les déchets, un composteur a été installé dans la cour de l'école et les classes ont à nouveau jardiné cette année. Une visite a été organisée au jardin d'Auré et les élèves de maternelle ont trié des graines de légumes pour la saison prochaine. Un arbre fruitier a été planté dans la cour contre le réchauffement climatique.

Une école qui a besoin de chacun-e :

Je remercie toutes les personnes qui s'impliquent pour que l'école soit un lieu de vie agréable et que l'on puisse y mener à bien des projets.

Mais beaucoup reste à faire et je compte sur l'implication de tou-t-e-s pour nous aider à relever ces défis éducatifs et contribuer à la formation des citoyens de demain.

Je souhaite à toutes les familles de Rouy une année constructive et vous laisse savourer ces paroles écrites par des enfants pour l'album des "*Enfantastiques*" sur la laïcité :

"A l'école, on trouve tant de richesses, tout le savoir qui fait la sagesse (...)

L'Histoire dont il faut se souvenir pour écrire et bâtir l'avenir (...)

On apprend les règles de la vie, la courtoisie, la démocratie.

On est curieux de nos différences, qu'il faut accepter comme une chance.

Enfin on trouve en soi le chemin, qui nous emmènera vers demain, en nous promettant de préserver l'Egalité, la Fraternité, la Liberté."

Nathalie Vadrot, directrice de l'école.

Ecole maternelle

Quand je serai grand-e, je serai...

Nous avons fait un grand livre des métiers en posant des questions à nos parents et à des grandes personnes sur leur travail. Nous avons rencontré Marie la coiffeuse, Camille et Florent les musiciens, Aurélie la maraîchère, Mariline la vendeuse, Karine l'épicière, Guillaume l'agriculteur, Angélique la femme de ménage, Patricia la cantinière, Gérald le facteur, Blandine l'assistante du dentiste, Sylvie la couturière, Philippe le professeur, Gilles le boulanger, Hervé le journaliste, Lucille la lainière et nous avons même visité la caserne des pompiers de Saint Saulge !

En promenade sur le chemin des bons amis :

Nous avons fait un chemin avec Yasmine, la maman d'Alia qui est cartographe. Il faut partir de l'école et suivre les cœurs rouges. Nous avons utilisé des GPS, dessiné une carte, écrit à l'ordinateur. Si vous voulez faire cette promenade, demandez-nous la plaquette ! Au mois de juin, nous avons fait découvrir ce chemin à nos correspondants de Saint-Saulge, de Billy Chevannes et d'Alluy.

Maintenant, nous aimons beaucoup faire du sport derrière la Mairie au "city stade". Nous apprenons à escalader et à jouer au ballon.

Les enfants de maternelle et du CP



Vendredi 9 octobre 2015, tous les élèves de l'école ont pris le bus pour aller à Nevers. C'était la semaine des sciences et nous avons été au village des sciences qui était installé au collège et au château des Loges. Nous nous sommes dispersés en petits groupes pour faire des ateliers scientifiques, des expériences.

Certains ont fabriqué des disques de Newton pour recréer la lumière blanche. D'autres ont fabriqué des messages secrets, ont appris à

faire des mini composteurs, ont programmé un robot ... et bien d'autres activités. Toutes ses expériences étaient intéressantes .Et nous avons passé une bonne matinée .Nous remercions les parents qui nous ont accompagnés.

Rédigé par Lilian et Candice élève de la classe de CE1/CE2

« Le jardin d'Auré »

Le 12 octobre 2015, nous sommes allés visiter le « potager d'Auré ». Il s'appelle ainsi car il porte le nom de la maraîchère, Aurélie. Nous avons fait un jeu où il fallait reconnaître les légumes et les fleurs du grand jardin. Nous avons pu goûter des épinards directement dans le jardin. Elle nous a aussi montré ses outils, qui lui permettent d'entretenir ce grand et beau jardin.



« La ferme du Val d'Osseux »

Le même jour nous avons aussi visité la ferme du Val d'Osseux. Nous avons rencontré Nadine et Jean Paul Loisy.

Jean-Paul nous a montré les vaches ainsi que les petits veaux. A la fin de la matinée, Nadine nous a fait goûter le fromage qui est fabriqué à la ferme. Il y avait deux sortes de fromage. Nous avons également bu un chocolat chaud à base du lait de la ferme.

Nous avons apprécié cette matinée car nous avons pu découvrir et apprendre pleins de choses.

Nous remercions les personnes qui nous ont accueillies mais également celles qui nous ont accompagnés.

Informations diverses

Vente de terrains

Vente de terrains
viabilisés à bâtir
au Lotissement
« le Champ de la Cure »

A partir de 10 000 € la parcelle



Terrain à vendre non
Viabilisé de 1865 m² –
route de Saint-Saulge
(8000 €).



COMMEMORATION ET REMISE DE MEDAILLE

Commemoration du 11 novembre

Vous avez été nombreux à rendre hommage à nos
soldats morts pour la France.



Remise de la médaille du mérite agricole

Le 06 novembre en présence de Mme la Sénatrice
Anne EMERY DUMAS et Madame LARIVE, Présidente
de la Communauté de Communes Cœur du
Nivernais, Mr GUILLAUMOT a reçu la médaille du
mérite agricole.



MARCHE DE NOËL ET TELETHON

Marché de Noël

Le week-end du 05 et 06 décembre, un marché de
Noël a été organisé par la commission animation
encadrée par Mme **Dorothee CARDON-ROUSSEY**.
De nombreux exposants étaient présents malgré le
froid. Une crèche de Noël a été installée dans
notre Eglise Saint Germain accompagnée d'une
ambiance musicale interprétée par John
LITTLETON. Ce même week-end avait lieu le
Téléthon. Le samedi plusieurs motos et voitures
anciennes avaient fait le déplacement. Des corps
de chasses ont retentis vers midi. La mairie de
Rouy a offert le vin d'honneur.



Le marché dominical tente de s'agrandir

Le 3^{ème} dimanche de chaque mois est consacré au Colibri
(marché de producteurs) les autres dimanches seront
consacrés à un marché divers (vêtements, fromages,
fruits et légumes etc.)

Un poissonnier sera présent à partir du 13 janvier tous
les mercredis à 11h30 sur la place de l'église.

Passage de la TNT à la haute définition

Le 05 avril 2016, la télévision numérique terrestre
(TNT) passe à la haute définition (HD). La Nièvre
sera desservie au plus tard le 30 juin 2018.

Site Internet

Depuis le début d'année, nous avons mis en ligne
notre site Internet : www.mairie-rouy.fr

N'hésitez pas à y aller !

Repas des aînés

Dimanche 29 novembre à eu lieu le repas des aînés de la commune. Cette année, le restaurant Les Légendes de Saint-Saulge s'est spécialement déplacé pour concocter un très bon repas à nos aînés venus très nombreux ! L'animation a été faite par AZ Animation et une tombola a eu lieu ainsi qu'une remise de cadeaux à tous.



Championnat de France d'équitation

Melle Pauline DELBOVE inscrite au centre Equestre LES ECURIES DE TRANGY, à obtenu la médaille de bronze accompagnée de son poney KOLA dans la discipline du CSO Championnat Pony 3 D équipe minime 1.

BRAVO PAULINE !

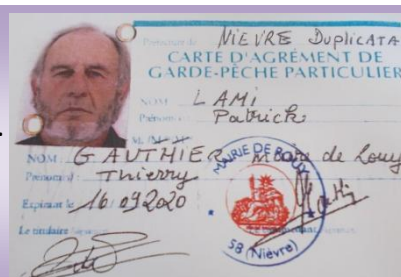


Commission jeunesse



Félicitations à la commission jeunesse qui envisage la création d'un ciné club et a formulé une demande d'aide auprès de la MSA via un fond d'investissement. Ils ont obtenu au niveau régional une aide de 2 500 € qui a contribué au financement du vidéoprojecteur du foyer rural. De plus, leur projet est retenu pour être présenté au niveau national et une aide supplémentaire peut leur être attribuée.

A compter du 1^{er} janvier 2016, Mr LAMI Patrick, habitant de Rouy, sera garde-pêche de l'étang communal. Il a suivi une formation auprès de la Fédération .



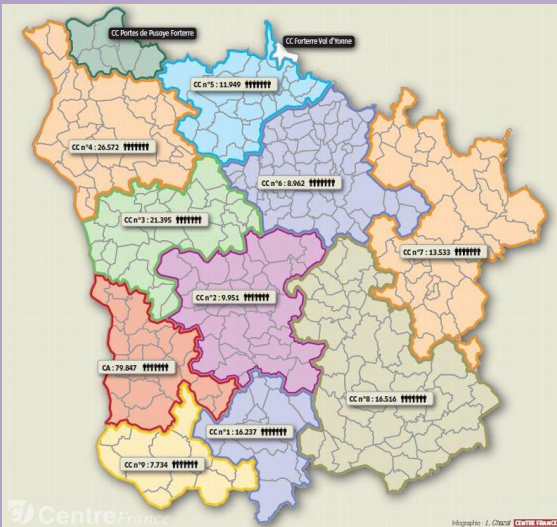


Jeunes Sapeurs Pompiers

Baptiste CORBIN et Emma MORAIS FERREIRA suivent une formation jeunes sapeurs pompiers à Saint-Saulge. Leur courage est à saluer.



Fusion de communautés de communes



L'article L 5210-1-1 du code général des collectivités territoriales prévoit un regroupement de communautés de communes pour le 1^{er} janvier 2017. Le seuil minimal de population doit être de 5 000 habitants, calcul effectué en fonction de notre densité démographique.

Un projet de schéma a été élaboré par le Préfet et transmis aux communautés de communes en octobre 2015. Celui-ci prévoit de rattacher la communauté de communes du Cœur du Nivernais (Saint-Saulge) avec la communauté de communes des Amognes (Saint Benin d'Azy) et le Bon Pays (Ourouer) pour comptabiliser un total d'environ 9951 habitants.

Le conseil municipal s'est exprimé favorablement à ce nouveau schéma mais exprime le souhait de rester rattaché au Pays Nivernais Morvan, tout comme le conseil communautaire de Saint-Saulge. Nous souhaitons également être extrêmement vigilant sur les futurs taux d'imposition.

Le Préfet arrêtera définitivement le Schéma Départemental de Coopération Intercommunale (SDCI) le 31 mars 2016.

Communauté de communes « Le cœur du Nivernais »

Les travaux de réparation de la digue de l'étang du Merle sont terminés depuis le 12 mai 2015. Une géomembrane a été appliquée sur l'ensemble de la digue qui a également été remontée.

Deux piézomètres ont été placés sur la crête de la digue. Coût total 195 180 €.

Ces travaux indispensables ont permis aux estivants de s'adonner aux diverses activités aquatiques, aux baignades et à la pêche.



Ressources humaines et horaires

Ressources humaines

Administratif

Emilie BARANTON – Adjoint administratif 2^{ème} classe

Manon BARBIER – Assure le secrétariat de mairie et l'Agence Postale le samedi matin

Marie-Pierre FRANÇOIS – Secrétaire de mairie

Technique

Stéphane DEBRYCKE – Adjoint technique territorial 2^{ème} classe (Emploi avenir)

Patricia FERREIRA-CORREIA – Adjoint technique territorial de 2^{ème} classe

Angélique GOUGNAUD – Assure le ménage des bâtiments communaux et aide à la cantine et à la garderie

Claude POULAILLEAU – Adjoint technique territorial de 2^{ème} classe

Patrice VACHER – Adjoint technique territorial de 1^{ère} classe

Horaires

Mairie

LUNDI	MARDI	JEUDI	VENDREDI	SAMEDI
9H00 – 12H00 14H00 – 18H00	9H00 – 12H00 14H00 – 18H00	9H00 – 12H00 14H00 – 18H00	9H00 – 12H00 14H00 – 18H00	9H00 – 12H00

Tel : 03.86.58.57.00

Mail : mairierouy@wanadoo.fr

Agence postale

LUNDI	MARDI	JEUDI	VENDREDI	SAMEDI
9H00 – 11H45 14H00 – 18H00	9H00 – 11H45 14H00 – 18H00	9H00 – 11H45 14H00 – 18H00	9H00 – 11H45 14H00 – 18H00	9H00 – 11H45

Rouy dans la presse en 2015

ROUY

Thierry Gauthier mise sur la jeunesse

Samedi soir, Thierry Gauthier, maire, accompagné des conseillers municipaux et de Bernadette Larivé, conseillère générale et présidente de la communauté de communes, a présenté ses vœux devant une assemblée bien fournie. Face à l'actualité terrible de ces derniers jours, cette cérémonie a débuté par le respect d'une minute de silence.

Après ce moment de recueillement, le maire a présenté, grâce à un diaporama, les différents travaux réalisés sur la commune depuis son élection.

Pour les projets 2015, avec l'aide de financements européens, il a évoqué la création d'une aire



PRÉSENTATION DES VŒUX. Gabriel Thiant, entouré du maire, Thierry Gauthier et Bernadette Larivé.

de jeux, d'un city-stade, d'une aire de camping-car. Un espace deux-roues sera aménagé après un travail de la commission jeunesse. Une plate-forme de tri papiers et magazines, dont le Sieeen est maître

d'ouvrage, est attendue, ce qui devrait générer l'emploi de cinq à dix personnes.

Différents travaux devraient également être réalisés, avec la modification de la salle des fêtes, la

création d'un site internet, l'achat d'une maison avec projet de petite restauration, travaux de démolition du toit de l'église...

Puis, le maire a laissé la parole à Gabriel Thiant, 10 ans, et délégué de la commission jeunesse. Avec une élocution parfaite, le jeune garçon est revenu sur les projets concernant les jeunes de la commune.

Bernadette Larivé a ensuite évoqué la réforme territoriale et la fusion du canton de Saint-Saulge avec ceux des Amognes et Guérigny, en partageant son inquiétude sur la taille de ce nouveau territoire, avec la perte d'une certaine proximité. ■

ROUY

Bien maîtriser l'outil informatique



INFORMATION. Magali Walszewski vient proposer ses services à la population.

Vendredi soir, en mairie, Magali Walszewski, animatrice du kiosque numérique, est venue à la rencontre des habitants pour leur proposer des formations à l'usage des nouvelles technologies.

Rendez-vous mardi 10 février

Ce service, mis en place par le Conseil général, aide les personnes de tous niveaux, des grands débutants aux plus confirmés. Chaque séance, au prix de 1 €, est organisée selon les besoins des participants, qu'il s'agisse d'utiliser un

clavier ou de modifier une image.

Comme le précise Magali Walszewski : « On peut venir avec son matériel ou bénéficier du matériel du Conseil général ».

Prochaine rencontre, mardi 10 février, à 14 h, en mairie, pour organiser le planning. Toutes les personnes intéressées, qui n'ont pu participer à la réunion de vendredi soir, sont les bienvenues. ■

➔ **Contact.** Magali Walszewski, animatrice kiosque numérique, 06.32.73.56.68, magali.walszewski@cgs58.fr

JANVIER

ROUY

90 bougies pour Simone Lardry



PERSONNAGE. Les amis de Simone Lardry se sont retrouvés pour lui faire une surprise et lui fêter ses 90 ans, dans la salle d'activité de la commune. Simone Lardry n'est pas la doyenne de Rouy, mais n'en est pas moins une personnalité très connue et méritante. Sa vie, commencée le 4 janvier 1925, a été plus que tourmentée. Diagnostiquée tuberculeuse à 8 ans, elle sut affronter des années de souffrances avec courage. La guerre a été un grave traumatisme, sa maison ayant été mitraillée. Plus tard, devenue nourrice, elle garda de nombreux enfants, dont Alain Perise, présent pour cet anniversaire. Beaucoup d'enfants dont elle a eu la garde lui doivent énormément. Sa longévité réside dans son secret : un verre de vin rouge chaque jour.

ROUY

Un fleurissement pour les abeilles



BUTINER. Pour remplir ses bacs à fleurs et massifs, la municipalité a choisi cette année des plantes mellifères. Il s'agit de fleurs que les abeilles et autres insectes butineurs apprécient particulièrement. Un geste en faveur de l'environnement, car ce sont bien souvent des plantes vivaces qui demandent moins de soins et moins d'arrosages. Les fleurs fournies par l'épicerie du village sont, pour les plus avertis, des sauges royales, greigi et patenes, des verveines bonariensis, des leucanthemum, des heleniumus dakotas, des coreopsis, des œillets de Chine, des gaura nain gaudi et des muscari.

MAI



À ROUY.

JUIN

ROUY

Un festival de jeunes footballeurs

Tous les ans, en juin, les jeunes des écoles maternelles et primaires de Billy-Chevannes, Saxi-Bourdon, Bona et Rouy se retrouvent sur le stade pour participer au Festi Foot.

Les enfants participent à des ateliers découvertes, des jeux et des petits matchs autour du football. Organisées par les quatre communes, ces activités sont encadrées par les bénévoles de la localité.

Après ce moment convivial, les jeunes sportifs ont été récompensés, autour d'une cérémonie, place de l'église. ■



ÉQUIPE. Jeunes et moins jeunes réunis autour du ballon rond.



À ROUY. Fête de la musique



JUILLET

ROUY

De la country sur la brocante



COUNTRY. Les membres du groupe Old Basic Time ont mis de l'ambiance en compagnie du maire, Thierry Gauthier (à droite).

Les membres du groupe Old Basic Time, originaire de la région parisienne, sont venus apporter leur bonne humeur et des airs de country sur la brocante du 14 juillet. « On n'est pas des gens sérieux et on

ne se prend pas la tête ! » ; voilà comment se définissent les quatre musiciens chanteurs de cette formation. C'est, par connaissance, et surtout par amitié, qu'ils sont venus mettre de l'ambiance. ■

ROUY

Chanterive à pleins poumons



CHANTS. Chaleureusement accueillis par l'équipe municipale, cinquante chanteurs de la chorale Chanterive de Decize sont venus faire retentir leurs voix, sous les arches romanes de l'église Saint-Germain, dimanche dernier. En ce jour de Fête des mères, le public s'était déplacé en nombre pour écouter les chants inspirés d'un large répertoire. Sous la direction de Stéphane Ruelle, et accompagnés au piano par Cécile Girard, les choristes ont fait voyager le public de Belle-Ile-en-mer à Syracuse.

À ROUY. Avec plus d'une centaine de participants et



un kilomètre d'étalage, la brocante du 14 juillet a connu encore une fois un franc succès. Elle existe depuis 1994 et attire toujours beaucoup de personnes à la recherche de l'objet rare. L'équipe de la restauration et de la buvette avait fort à faire lors du déjeuner. Cette année un groupe de musique country est venu égayer l'événement qui est organisé par le centre communal d'action social en lien avec les associations.

Les enfants tracent leur chemin

Le chemin des bons amis est le nom donné au circuit préparé par les enfants de la classe de maternelle de Nathalie Vadrot.

Lundi dernier, les jeunes éclaireurs ont inauguré le tracé, en compagnie des classes d'Alluy, de Billy-Chevannes et de Saint-Saulge, invitées pour l'occasion. Tout au long de l'année, les élèves ont observé les arbres, les haies, pour récolter, photographier, jouer... Le nom de la balade a été choisie en hommage à la première et seconde guerres mondiales que les enfants ont découvert grâce aux récits des plus grands. Le circuit est balisé avec des cœurs rouges mariés à des flè-



INAUGURATION. Les enfants de maternelles ont parcouru le chemin des bons amis et ont piqué près de l'étang.

ches pour montrer que « c'est important de dire aux gens qu'on les aime ».

Cette formule est tirée de la plaquette que la classe a

réalisé pour présenter le parcours.

Après la pause déjeuner au bord de l'étang, les moyennes et grandes sec-

tions ont participé à des jeux coopératifs pendant que les plus petits faisaient une sieste champêtre. ■

AOUT

Douze clowns sortis du camion

Lors de la quatrième tournée du camion d'alimentation générale culturelle, les spectateurs, habitués au jardin de Nathalie et Gilles Vadrot, ont dû trouver refuge dans la salle du foyer rural. Une fois installé au sec, le public a été surpris de voir débouler une douzaine de clowns, complètement fous, venir installer leur décor de manière totalement désordonnée.

Les artistes font partie de la Compagnie Partis pour tout faire et forment le collectif Les Jenous. Ils



SPECTACLE. Sortie du camion d'alimentation générale, une équipe de joyeux drilles est venue divertir le public.

avaient d'ailleurs nommé leur représentation de ce moment Le cabaret des Jenous.

La trentaine de spectateurs s'est amusée des clowneries offertes par ces trublions. Ils ont pu admirer un numéro d'acrobaties tout en souplesse, une chanson espagnole très exagérée, le petit chapeau rouge revu et corrigé ou bien un strip-tease très surprenant. En résidence sur Saint-Benin-des-Bois, la troupe cultive l'improvisation et chaque représentation est différente. ■

Date. Dernier arrêt du camion d'alimentation générale, vendredi 28 août, à 17 h, chez les Vadrot

SEPTEMBRE

ROUY

Le collectif Nivern'Haie est bien lancé



PRÉSENTATION. Christian Vieux a expliqué la raison de la création de ce collectif et présenté les membres.

Sur une idée lancée au printemps, suite à l'arrachage des haies, le collectif Nivern'Haie a été officiellement créé lors du dernier marché du Colibri. Il regroupe des habitants des Amognes, du Bazois et de Saint-Saulge, préoccupés des conséquences paysagères et environnementales que ces bouleversements peuvent occasionner.

Intérêt environnemental

Lors de l'inauguration, Christian Vieux, qui se propose d'animer le groupe, a expliqué que le but n'est pas de nuire aux activités économiques de la région, mais de permettre d'engager des discussions, échanges et surtout d'expliquer les conséquences possibles.

À peine créé, le collectif était déjà en action, puis- qu'une haie vient d'être

arrachée dans la commune de Tintury. Alertés par des habitants, les membres ont pris contact auprès des services de la DDT. Pour marquer ce jour, la première fête de la haie était célébrée. En plus d'une exposition et d'échanges sur le marché du matin, l'après-midi était consacré à une randonnée découverte de cet élément du paysage. Romain Gelos, animateur de la Mela, a démontré son intérêt environnemental, Pierre Péré s'est consacré à ses aspects sociaux et historiques, Jean-Paul Loisy et Étienne Bourgy ont expliqué les possibilités de gestion et Gérard Bailly a expliqué les méthodes de pléchéage. ■

Les membres. Les membres référents de Nivern'Haie sont Laurent Boudoin, François Hay, Sylvie Coccard, Lucien Tosséro et Philippe Vejux.

OCTOBRE

ROUY

La soirée parentale bien suivie



ÉCHANGES. Le docteur Jean-Claude Guillaume (à gauche) est venu apporter ses lumières sur l'autorité parentale.

La deuxième rencontre "être parents", organisée par l'espace socioculturel, a été suivie par une vingtaine de mères de famille.

Cette soirée d'échanges avait pour thématique l'autorité parentale et se déroulait dans le cadre des ateliers Babill'âges et gazouillages.

Le pédopsychiatre Jean-Claude Guillaume animait la réunion et apportait des réponses ou simplement éclaircissait les situations que les participantes pouvaient rencontrer.

Suite à la demande de Nicole Shepherd, présidente de l'association, un tour de table a été fait en

début de séance permettant d'exprimer les attentes de chacune et de donner une vision personnelle sur l'autorité parentale.

Attentif à ces expressions, Jean-Claude Guillaume a ensuite donné une définition de l'autorité et accompagné les échanges. « L'autorité sert à montrer les limites à l'enfant lui permettant de construire les fondations de sa vie sociale », a-t-il précisé.

Pendant que les parents écoutaient les conseils avisés du spécialiste, le centre social avait mis en place une garderie pour les enfants. ■

ROUY

Une nouvelle équipe à l'école



PÉDAGOGIE. Les enseignantes de l'école aux côtés de Thierry Gauthier, maire.

De nouveaux enseignants ont débuté l'année scolaire, sous la direction de Nathalie Vadrot, enseignante en maternelle.

Géraldine Debrosse sera chargée des enseignements auprès des enfants de CP, CM 1 et CM 2 et Marie-Jeanne Lafouge s'occupera des CE 1 et CE 2. Catherine Grison assurera les cours en remplacement de Nathalie Vadrot, les jeudis et de

Géraldine Debrosse, les vendredis.

Cette année, l'équipe accueille cinquante-huit enfants et ne manque pas de projets entre sorties culturelles, Fête de la Science, Semaine du Goût, jardinage, classe découverte et école de poésie. Dans le cadre des nouvelles activités périscolaires, les élèves partiront à la découverte des pays des différents continents. ■

ROUY

Du goût dans les assiettes



PAPILLES. L'équipe de la cantine est mobilisée toute la semaine en faveur du goût.

Toute la semaine, l'équipe municipale, en collaboration avec les enseignants, a décidé de faire découvrir aux enfants, grâce aux produits locaux, différents repas sur le thème de la farine. Crêpes au sarrasin, gâteaux à la farine de châtaigne, crumble à l'épeautre, tarte au chèvre à la farine de seigle seront de la partie et égayent les papilles des écoliers.

Pour expliquer l'origine des plats servis à la cantine, une sortie à la ferme du Val d'Osseux et au jar-

din d'Aur sera organisée. Cela permettra de découvrir l'origine des produits et leur production en agriculture biologique sur la commune. Des ateliers de découverte du goût et de cuisine en classe illustreront le thème de la semaine. Les enfants auront l'occasion de préparer, par exemple, des gâteaux anglais en lien avec l'apprentissage de la langue vivante. Les enseignements seront fidèles au goût comme les élèves de maternelles qui feront la découverte de l'album *La soupe au caillou*. ■

Économies d'énergie : comment faire ?

Pascal Auber, conseiller info énergie au sein du Parc Naturel Régional du Morvan, est venu, sur l'invitation de l'Espace socio-culturel Cœur du Nivernais, à la rencontre des habitants du secteur.

Les gestes pour faire des économies d'énergie et d'argent ont d'abord été expliqués. Deux notions essentielles à cela, la sobriété et l'efficacité.

Les trucs et astuces ne manquent pas pour réduire sa facture. Le réfrigérateur, premier poste de dépense à la maison, devant les écrans plats des télé-



ACHATS. Pascal Auber a démontré preuve à l'appui les consommations énergétiques des différents modèles de lampes.

seurs, mérite une attention particulière.

Concernant le chauffage, 1 °C de plus dans la maison représenterait une augmentation de 7 % sur sa facture.

Pascal Auber conseille d'utiliser des régulateurs de chauffage, des réducteurs de débit pour l'eau, des bloque-prises avec interrupteur et de s'éclairer à l'aide de lampes basse consommation.

Le conseiller du Parc est revenu sur les éléments à prendre en compte pour isoler les bâtiments et a présenté les aides existantes. ■

Un plaidoyer pour nourrir le monde

Lors du dernier marché du Colibri, les producteurs locaux ont encore une fois remporté un vif succès. Installé sur la place de l'Église, à côté de l'axe Nevers/Château-Chinon, le lieu est idéal pour accueillir, en plus des habitués, les promeneurs du dimanche matin.

À chaque fois, les organisateurs proposent une animation pour ouvrir les discussions et échanger. C'est Dominique Peyre qui était invitée, dimanche dernier, pour ouvrir le débat sur l'inégalité alimentaire. Dans le cadre de la



ALIMENTATION. Dominique Peyre a discuté avec les visiteurs sur les actions menées par le CFSI.

campagne AlimenTerre, une projection du film *Ceux qui sèment*, réalisé par Pierre Fromentin, est prévue lundi 26 octobre, à 20 h, au foyer rural. À la suite de cette diffusion, un débat sera engagé. Cette campagne est lancée par le CFSI, Comité français pour la solidarité internationale, et tenter de promouvoir une agriculture familiale durable au service d'une alimentation pour tous.

Le prochain marché du Colibri aura lieu dimanche 15 novembre, de 9 h à 12 h. ■

À ROUY ■ Les missions locales réunies autour des contrats d'avenir

Un anniversaire pour l'avenir



EMPLOIS. Missions Locales, État et entreprises réunies pour les trois ans des contrats d'avenir.

Cela fait maintenant trois ans que les premiers contrats d'avenir ont été signés. Pour fêter cet anniversaire, toutes les missions locales de la Nièvre se sont réunies au foyer rural autour de leurs présidents des partenaires et des entreprises et collectivités bénéficiaires de ces emplois. L'occasion était donnée

de dresser un bilan sur ces contrats très énergivores pour les agents des missions locales.

Grâce au travail efficace de ces derniers, les objectifs ont été atteints et même dépassés avec plus de cinq cents contrats signés chaque année.

Ces chiffres étaient rappelés par François Rosa, sous-préfet de Château-

Chinon, qui précisait que « ces contrats sont un coup de pouce à l'emploi ».

Tous les acteurs étaient unanimes sur le rôle que ces emplois ont eu pour accompagner les jeunes dans la vie active et les faire gagner en maturité. ■

En présence de... Fabien Bazin, Jany Siméon et Christine Villette, présidents et présidente des trois missions locales.

CONTRATS

Nouveaux. Profitant de la présence du sous-préfet, deux nouveaux contrats ont été signés dont Célia embauchée par la société Bâti Services de La Fermeté qui pourra suivre une formation en CAP peinture. ■

ROUY

Jean-Noël Guillaumot officier du mérite agricole

L'ancien maire de la commune, Jean-Noël Guillaumot, a reçu, des mains d'Anne Emery-Dumas, sénatrice, l'Ordre national du mérite agricole. Cette décoration d'officier est la deuxième qu'il reçoit, après celle de chevalier dont il avait été nommé, en 1987, par Hervé de Charette, alors député de la Nièvre.

Émotion

Thierry Gauthier, maire, est revenu sur la carrière de son prédécesseur. Fils d'agriculteur, Jean-Noël Guillaumot a fait des études de vétérinaire, à Lyon, et ouvert son cabinet, en 1971, sur Rouy, puis Châtillon-en-Bazois. Maire pendant dix-neuf ans, il a été exploitant agricole sur Moulins-Engilbert et Maux.

Bernadette Larivé a tenu à lui rendre hommage.



MÉRITE. Anne Emery-Dumas a décoré Jean-Noël Guillaumot de l'Ordre national du mérite agricole.

Elle est revenue sur le travail accompli au sein de la communauté de communes. Après qu'Anne Emery-Dumas lui a remis cette médaille, le nouveau promu a partagé son émotion avec l'assistance, venue en nombre. ■

NOVEMBRE



À ROUY.

ROUY

Les monstres gentils étaient de sortie



DÉGUISEMENTS. Des petits monstres assoiffés de bonbons ont envahi les rues de la commune.

Juste avant Halloween, les rues de la commune ne sont pas sûres. Les enfants de l'accueil de loisirs, de l'espace socioculturel Cœur du Nivernais, en ont fait la preuve.

Armés de paniers, sorcières, fantômes et vampires ont écumé les habitations à la recherche du moindre bonbon.

Accompagnée par leurs animateurs et bénévoles,

la petite troupe s'est retrouvée, au foyer rural, pour déguster la soupe à la citrouille et se régaler devant le spectacle surprise des adolescents sur le

thème de *Thriller*, de Mikhaël Jackson.

Cette soirée était l'épilogue des deux semaines d'accueil de loisirs minutieusement concoctées par l'équipe des animateurs. ■

DECEMBRE

■ ROUY

Belle réussite des festivités de Noël



CADEAUX. L'affluence a été constante pendant ces deux jours de marché de Noël.

La commune berçait dans une ambiance de fêtes, samedi 5 et dimanche 6 décembre. Pour la première fois, la municipalité, soutenue par l'association des parents d'élèves, avait organisé son premier marché de Noël au foyer rural. Une trentaine d'exposants était présente pendant ces deux jours rythmés par l'accueil du Téléthon, samedi et du Père Noël, dimanche. Une crèche était installée dans l'église avec

une ambiance musicale.

À la tombée de la nuit, le public pouvait s'émerveiller des illuminations qui éclaireront le village pendant un mois. « C'est un effort d'investissement que nous avons fait sur deux ans, nous sommes maintenant opérationnels », confiait Thierry Gauthier, maire.

Cet événement a été rendu possible grâce au dynamisme de la commission animations, menée par Dorothée Roussey. ■



ROUY. Lâcher de ballons pour l'accueil de la caravane aux abords du marché de Noël, à l'occasion du Téléthon.

■ ROUY

La commune perpétue la tradition



CRÈCHE. La commission communale d'animations et l'association des parents d'élèves autour de la crèche, dans l'église.

La commission communale d'animations et l'association des parents d'élèves avaient travaillé main dans la main pour réaliser une crèche dans

l'église.

Les chants de Noël, qui ont retenti tout le week-end entre les arches de l'édifice, ont appelé l'homme en rouge pour repérer les lieux. ■

Un club qui ne manque pas d'ambitions

L'Animation vélocipédique de Saint-Saulge s'est réunie, en assemblée générale, au foyer rural. Annie Quéré a fait une rétrospective des événements passés pendant l'année écoulée dont l'arrivée du TNM juniors, en avril. Le bilan financier est positif, grâce aux belotes et rifles qui permettent de financer l'organisation des courses.

Dévouement des bénévoles

Jean-Michel Quéré, président de l'association, affiche de nouvelles ambitions. « L'Animation vélocipédique a, depuis son existence, organisé toutes les courses sauf deux, le Challenge de l'est et le championnat de Bourgogne de cyclo-



ANIMATION VÉLOCIPÉDIQUE. Autour des élus locaux, le club affiche de belles ambitions pour l'année prochaine.

cross », a-t-il affirmé. Ce dernier événement a été pensé suite au succès rencontré, dimanche 15 novembre, à Saint-Maurice. Après l'avis général, le club lance sa candidature pour ce championnat qui se déroulera dimanche 4 décembre. Le Challenge de l'Est, course interrégionale juniors, sera organisé, dimanche 15 mai, avec un

contre-la-montre, le matin, et une course, l'après-midi.

Pour les autres événements sportifs de l'année à venir, l'association organisera le Grand Prix de Saint-Saulge, dimanche 6 mars, course de Saxi-Bourdon, dimanche 29 mai, une semi-nocturne, à Saint-Saulge, vendredi 1^{er} juillet, course de

Chevannes-Changy, dimanche 11 septembre et cyclo-cross, à Saint-Maurice, si la candidature du championnat de Bourgogne n'est pas retenue.

Le club pourra compter sur le dévouement de ses bénévoles pour organiser des concours de belote, samedi 13 février et dimanche 11 décembre, ainsi que des rifles, dimanche 14 février. ■

ROUY ■ La section départementale de la MNT avait choisi le foyer rural pour se réunir en assemblée générale, accueillie par Thierry Gauthier, maire.



Michel Petiot, son président, a présenté une action de prévention sur la santé des seniors. Dominique Baffa de l'Adess 58 était invité pour proposer des exercices de motricité aux participants. La section de la Nièvre compte quatre mille quatre cent neuf adhérents qui sont invités, chaque année, à venir participer à cette réunion.



LE PERE NOEL S'ABSENTE

Nous remercions la personne, qui dans la nuit du 20 décembre, a été assez serviable pour prendre en stop le père Noël qui était sur son traîneau près de l'Eglise.

Quelle générosité d'avoir pris ce noble vieillard pour l'accompagner dans son pays...

Nous espérons qu'après sa longue nuit de labeur, ce conducteur prévenant sera toujours aussi serviable pour nous le ramener pour jouir d'un repos mérité.

La Gendarmerie vous conseille

Pour prévenir les cambriolages et les vols dans les véhicules :

Les cambrioleurs et les voleurs choisissent des cibles faciles.

Ils se servent de vos imprudences. Ils se renseignent sur vos habitudes. Ils recherchent et profitent des failles de votre protection.

Le principal ennemi des cambrioleurs est le temps passé à vaincre vos défenses.

Quelques conseils de prévention :

A votre domicile :

■ Fermez toutes les portes et les fenêtres même pour une absence de courte durée.

■ Ne pas cacher les clés sous le paillason ou sous un pot de fleurs.

■ N'inscrire ni nom ni adresse sur ses trousseaux de clés.

■ Ne pas garder chez soi d'importantes sommes d'argent, même dans des cachettes que vous pensez introuvables... Les premiers endroits où les cambrioleurs cherchent les bijoux sont les commodes de la chambre à coucher, la boîte à sucre de la cuisine ou dans la salle de bain.

■ Ne jamais laisser, dans un logement inoccupé, des objets de valeur, des bijoux, des chèquiers.

Photographiez vos bijoux, vos tableaux, vos meubles de style, vos petits objets d'art.

■ Conservez vos factures.

■ Notez les numéros de séries de vos appareils, de votre outillage électroportatif.

■ Renforcez la protection de votre domicile.

■ Posez sur les ouvrants accessibles et non munis de volets ou de persiennes des grilles ou des barreaux pleins en acier. Posez une plinthe de la bonne dimension dans le rail pour bloquer une porte-fenêtre coulissante.

■ Changez immédiatement les serrures en cas de perte ou de vol de vos clés surtout si cela s'est accompagné de la perte ou du vol de documents où figure votre adresse.

■ Équipez l'extérieur de votre propriété avec un système de lumière à détection, ce qui occasionnera une gêne pour les voleurs.

■ Rangez vos outils, échelles et matériel de jardinage dans un local fermé afin qu'ils ne constituent pas une aide pour les cambrioleurs.

Dans votre véhicule :

■ Ne pas laisser des objets de valeurs (GPS, téléphone) ou les sacs apparents dans votre véhicule en stationnement. Ne rien cacher sous les sièges.

■ Ne pas laisser la clef sur ou dans votre véhicule. Conservez celle-ci éloignée de l'entrée de votre habitation.

Si malheureusement, vous avez été victime d'un cambriolage ou d'un vol :

■ Laissez les lieux en l'état.

■ Ne touchez à rien.

■ Prévenez sans délai la Gendarmerie (17)

■ Dressez un inventaire des objets dérobés et apportez le, lors de votre dépôt de plainte.

■ Prévenez votre assureur.

En cas d'absence prolongée :

■ Signalez votre absence à la gendarmerie dans le cadre de l'opération « tranquillité vacances » en vous rendant à la brigade ou par téléphone. Votre maison fera l'objet d'une attention particulière durant le temps de votre absence.

■ Évitez de laisser votre boîte aux lettres se remplir. Faites la vider régulièrement par un voisin ou un ami qui en profitera également pour ouvrir vos volets.

■ Signalez votre absence à vos proches voisins dans la mesure où vous avez confiance en eux.

INTERNET

Le réseau Internet est aujourd'hui le vecteur d'avancées considérables en matière d'information et de communication, donnant l'impression d'un espace infini sur lequel tout est possible. Le monde entier est acces-

sible avec tout ce qu'il compte de pirates, virus et cyber-voleurs.

■ Ne communiquez jamais vos références bancaires par mail même si le message que vous avez reçu comporte des sigles de sociétés connues (SFR, ORANGE, banques....) et vous semble authentique.

■ Effectuez les paiements de vos achats uniquement sur des sites sécurisés (adresse internet du site de paiement commençant par <https://...>)

■ En cas de doute et avant tout paiement, contactez la gendarmerie qui vous conseillera.

L'adjudant-chef NICOLAS Franck.

LA GENDARMERIE RECRUTE

Une carrière au sein de la Gendarmerie Nationale vous intéresse en tant que gendarme-adjoint volontaire, sous-officier ou officier ; n'hésitez à prendre contact avec nous, pour obtenir conseils et renseignements.

Vous pouvez également vous connecter sur le site officiel « <http://www.lagendarmerierecrute.fr/> ». Les inscriptions aux différents concours se font directement sur ce site.

Le Centre d'Information et Recrutement est implanté Caserne Deflandre, 30 boulevard Maréchal Joffre 21000 DIJON

**Les locaux des brigades
de BRINON SUR BEUVRON
(03.86.29.63.12)
et CHATILLON EN BAZOIS
(03.86.84.14.84)**

sont ouverts tous les mercredis de 14 heures à 18 heures. Vous pouvez également vous rendre ou téléphoner à la brigade de SAINT SAULGE (0386583015) qui est ouverte du lundi au samedi de 08h à 19h et le dimanche de 09h à 19h.

Les services de la Gendarmerie sont joignables 24h/24h et 7jrs/7jrs.

Vous aurez toujours un interlocuteur à votre écoute.



Les numéros utiles



- Samu : 15
- Police Secours : 17
- Pompiers : 18
- Urgences (numéro unique) : 112
- Centre antipoison : 01 40 05 48 48
- Sida info service : 0 800 840 800
- Cancer info service : 0 810 810 821
- Maladies rares info services : 0 810 631 920
- Fil santé jeunes : 32 24
- Ecoute sexualité contraception : 0 800 803 803 (n° vert)
- Info IVG : 01 47 00 18 66
- Drogues info service : 0 800 231 313 (fixe) ou 01 20 231 313 (portable)
- Ecoute cannabis : 0 811 912 020 (prix appel local)
- Ecoute alcool : 0 811 913 030 (prix appel local)
- Tabac info service : 0 825 309 310
- SOS psychiatrie : 01 47 07 24 24
- Pharmacies de garde : se renseigner auprès des commissariats
- Permanence des soins : 15

Les commerçants et artisans de Rouy

ALIMENTATION

AU POTAGER D'Auré

Maraîchère

Servandet

☎ : 06 78 52 13 00 / 03 86 61 43 58

FOURNIL PIMPRENELLE

VADROT Gilles

1 route de Nevers

☎ : 03 86 60 23 41

FROMAGERIE de CRAS

TRICHEUX Marie-Ange

Fromage de chèvre

Cras

☎ : 03 86 60 20 88

FROMAGERIE du VAL D'OSSEUX

LOISY Jean-Paul et Nadine

Fromage de vache

Osseux

☎ : 03 86 60 20 63

jpnloisy@wanadoo.fr

LA MICHE MORVANDELLE

Boulangerie / pâtisserie

Route de Nevers

☎ : 03 83 60 20 77

PROXI-MARCHE

Alimentation / presse

POUVALOUR Karine

☎ : 03 86 60 21 25

ARTISANS

DAUDIN Olivier

Plomberie / chauffage

Route de Nevers

☎ : 06 14 04 25 14

DUTILLEUX Bernard

Menuiserie générale / vérandas

Grandchamp

☎ : 03 86 60 21 72

Etablissements BARBIER

Charpente / menuiserie / placo /

funéraire

Le Taillis

☎ : 03 86 60 29 60

FORGES DU BAZOIS

DELBOVE Marc

Marechal Ferrant

Le Petit Chatenay

☎ : 03 86 60 22 62

marc.delbove@wanadoo.fr

LUMINAL'S by Charlotte

Prothésiste ongulair

☎ : 06 79 56 65 91

MORVAN HABITAT

GALLET Pascal

Menuiserie

Perranges

☎ : 03 86 60 21 15

SERVICES

AGRO-SERVICE 2000

Discount agricole

La Ducroterie

☎ : 03 86 60 27 27

COMMAILLE Alain

Travaux publics

Grandchamp

☎ : 03 86 60 29 31 / 06 85 37 11 09

DETILLEUX Daniel

Travaux publics – assainissement

Le pont

☎ : 03 86 60 25 00

IMPACT 58

CHAMPAGNAT Jean

Etudes d'impact sur l'environnement

La Barre

☎ : 03 86 60 24 89

LAVERIE AUTOMATIQUE

VERAT Edouard

31 route de Nevers

MON TAXI 58

☎ : 06 58 78 15 02

NEGOSERVICE

MARTIN Claire

Importateur funéraire

La Bouilloterie

☎ 03 86 58 57 90

ROLLIN Noël et fils

Transporteur routier

☎ : 03 86 60 28 62

S.A.S. BEZILLE

Carrière de Rouy

Route de Saint-Saulge

☎ : 03 86 60 29 65

forrer@carriere-bezille.fr

S.A.R.L. HYDR'EAU PRO

JAILLAUX Jean-Michel

Assainissement

La Montagne

☎ : 06 47 48 22 53

S.A.R.L. MORAIS-FERREIRA

Elagage / aménagements urbains

54 route de Nevers

☎ : 06 08 33 86 87

SYLVAR

Travaux sylvicoles

La Barre

LABLE Michel

☎ : 07 86 34 35 29

VOS Fabrice

Garage

40 – 42 route de Nevers

☎ : 03 86 60 23 91



Etat-Civil

Naissances

GELOS Gabi né le 04 janvier 2015

CHAPET SELLIER Aloïs, Jean-Bernard né le 08 février 2015

LHERITIER Océane, Valérie, Bernadette née le 27 février 2015

SILVESTRE Lanna née le 09 mars 2015

PHILIPPON ROBIN Prune née le 02 juin 2015

MOULINET Alban né le 04 septembre 2015

RODET Hugo, Pierre né le 05 septembre 2015

JULES-BERARD Roméo né le 24 octobre 2015



Félicitations aux heureux parents !

Décès



ROBERT Jacqueline décédée le 25 février 2015

JARRE Gisèle, veuve PHILIPPON, décédée le 31 mars 2015

IPPOLITO-ABALDO Patrick, Antoine, Alfred décédé le 01^{er} juin 2015

SAUQUET Eric, Paul, André décédé le 06 juillet 2015

MOGNO Marcel décédé le 18 août 2015

GRESSOT Alice Jeanne Bernadette, veuve PACTON, décédée le 25 septembre 2015

HEDIN Patrick décédé le 20 octobre 2015

LAVANTURE Renée, Marguerite, veuve DENYS, décédée le 09 novembre 2015

Une pensée aux familles ...



*Mr Thierry GAUTHIER
Maire de ROUY
Le Conseil municipal*

*Vous souhaitent une excellente année 2016 et vous invitent à la cérémonie des vœux qui se tiendra le
Samedi 16 janvier 2015 à 19h00
Au foyer rural*

RSVP avant le 14 janvier au 03 86 58 57 00 ou mairierouy@wanadoo.fr

✂

M. / Mme

Participera / participeront

A la cérémonie des vœux du 16 janvier 2015

Nombre de personnes :